Application agréée E-legalite.com

033-253306187-20161201-2016_018-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 1^{er} décembre 2016

Membres en exercice: 8

Date de Publicité : 1er décembre 2016

D/2016-018

Aujourd'hui, mardi 21 juin 2016 à 10 heures 30, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU

Etaient présents:

A titre de titulaires :

Mesdames CUNY, MARCHAND, JAMET, POITREAU, LIRE et BOUILHET et Messieurs BRASSEUR et LAMAISON

A titre de suppléants :

Etaient excusés:

Mesdames LABORDE, DARTEYRE, JARTY-ROY, BOISSEAU, WALRYCK et RAUX et Messieurs du PARC et PRADELS

REÇU EN PREFECTURE le 01/12/2016

Application agréée E-legalite.com 033-253306187-20161201-2016_018-DE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D - 2016/018

CHOIX DES SOCIETES CHARGEES DE LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES ISSUES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DECISION - AUTORISATION -

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la fabrication des repas confectionnés par le SIVU, une procédure d'appel d'offre a été lancée correspondant à la fourniture de denrées alimentaires.

Je vous informe que la commission d'appel d'offre, réunie le 1er décembre 2016, a proposé de retenir les sociétés suivantes :

• Marché 16.B05— Fruits et légumes crus préparés (Produits de la 4ème gamme) issus de l'agriculture biologique:

SCOP UNISVERT

- Marché 16.B09

 Laitage et entremets issus de l'agriculture biologique: TRANSGOURMET
- Marché 16.B10- Fruits et légumes de la 1ière gamme issus de l'agriculture biologique: MANGER BIO SUD OUEST SCIC
- Marché 16.B11

 Charcuterie issue de l'agriculture biologique:

 Lot déclaré sans suite

Application agréée E-legalite.com -253306187-20161201-2016_018-DE

LE COMITE SYNDICAL

Vu la commission d'appel d'offres du 1er décembre 2016,

Adopte la délibération suivante :

Article 1:

Approuve le choix des sociétés, tel que décrit ci-dessous :

• Marché 16.B05- Fruits et légumes crus préparés (Produits de la 4ème gamme) issus de l'agriculture biologique:

SCOP UNISVERT 19 chemin du fond du village – 31570 LANTA

• Marché 16.B09- Laitage et entremets issus de l'agriculture biologique:

TRANSGOURMET

Min de Brienne – BP97 – 33076 BORDEAUX cedex

- Marché 16.B10- Fruits et légumes de la 1ière gamme issus de l'agriculture biologique:
 - MANGER BIO SUD OUEST SCIC Pépinière EUREKA – rue Tarride – 47400 TONNEINS
- Marché 16.B11- Charcuterie issue de l'agriculture biologique:
 Lot déclaré sans suite

Article 2:

Autorise sa Présidente à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.

Adopté:

Voix pour : 8
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le 1 en décembre 2016

La Présidente

Emmanuelle CUNY